

La Lettre de la DGI

Bulletin d'information de la Direction Générale des Impôts

N° 81 - 2015

LE SYSTÈME D'INFORMATION : levier majeur de modernisation de la DGI

EDITORIAL

L'administration fiscale, partie prenante du secteur financier, a mené un chantier de modernisation de grande envergure avec pour principales orientations de restructurer ses services, de simplifier ses procédures et d'améliorer sa performance.

Ce programme de modernisation de l'administration fiscale s'avère d'une grande importance à la lumière des attentes grandissantes de l'ensemble de ses usagers ainsi que de ses fonctionnaires.

Dans cette perspective, la DGI s'est fixée comme l'une de ses priorités majeures la mise en place d'un système d'information performant, utilisant des technologies innovantes et assis sur des procédures simplifiées qui permettra d'améliorer l'efficacité, la transparence et la qualité de ses prestations.

Sa stratégie dans le domaine est guidée par des objectifs clairs axés sur la dématérialisation de toutes les opérations fiscales et l'automatisation intégrale de toutes les procédures de traitement des données liées à l'accueil, aux impositions, au recouvrement, au contrôle et au contentieux.

A travers ce projet, la DGI aspire à l'instauration d'une administration électronique basée sur l'utilisation des nouvelles techniques d'information et de communication comme instrument de travail et de rapprochement entre l'administration fiscale et son environnement. Le rôle prépondérant que pourrait jouer ces technologies dans cette transition est incontestable.

Au regard des expériences internationales dans ce domaine, l'apport d'un tel système pour tous les acteurs économiques n'est plus à démontrer.

En effet, en dépit de la complexité du projet de mise en service du système d'information, la DGI s'attelle à mobiliser tous les moyens appropriés afin de permettre la réalisation de l'objectif escompté.

La concrétisation de l'administration électronique constitue pour la DGI un enjeu de taille. Elle est, à ce titre, largement interpellée dans ses composantes pour redoubler d'efforts, faire preuve d'efficacité et de compétence pour être à la hauteur des défis à relever.

A. RAOUYA/DGI

Sommaire

FOCUS

- POUR UN SYSTÈME D'INFORMATION PERFORMANT
- DIVERSIFICATION DES SERVICES EN LIGNE EN FAVEUR DES CONTRIBUABLES

LEGIS-FISCAL

- TRAITEMENT FISCAL DES OPÉRATIONS DE SERVICES SUR SUPPORTS PHYSIQUES

NOS RELATIONS PUBLIQUES:

- ORGANISATION DE SÉMINAIRES DANS LE CADRE DE LA COOPÉRATION DGI-DGFIP
- RENCONTRES ORGANISÉES PAR LES SERVICES EXTÉRIEURS

REVUE STATISTIQUE

- AUDIENCE DU SITE WEB DE LA DGI

FOCUS FISCAL

POUR UN SYSTÈME D'INFORMATION PERFORMANT

La Direction Générale des Impôts est engagée dans la mise en œuvre du « Système d'Information Fiscal » qui poursuit son cours. Le projet a connu un redémarrage de la phase de cadrage qui a débuté le 29 janvier 2013.

La phase de convergence ayant débuté le 22 juin 2014 a connu du retard en raison de la complexité de cette phase, où tous les macro-processus ont été pris en considération.

Tous les livrables définitifs de la phase de convergence sont validés par le comité de pilotage:

- Plan général de formation 2D2.
- Stratégie d'implantation 2D3.
- Rapport d'activité mensuel 2D4.
- Gap analysis, plan de test, conception du système 2D1 V2 (document fonctionnel validé le 03 août 2015).

Le lot 2, relatif à la phase de convergence, est clôturé après un long travail collaboratif de l'équipe projet DGI constituée de cadres de l'administration centrale et des services déconcentrés de la DRI d'Alger. Le passage du lot 2 au lot 3 s'appuie sur un livrable définitif important 2D1 V2 qui permet l'exécution du lot 3 qui consiste au « Paramétrage et Développements Spécifiques ».

Actuellement, toute l'équipe projet DGI est mobilisée avec les experts d'Indra ; chaque groupe prend en charge la partie qui le concerne par processus « métier », il en est de même pour les cinq chantiers (Administration système, réseaux, habilitation /sécurité, gestion des environnements, gestion des infrastructures).

1- Aspects du projet

Aspects techniques

L'équipe technique du projet du « Système d'Information Fiscal » avance et a pris en charge les aspects liés à la mise en place des environnements.

- Installation des systèmes : le paysage système est composé de plusieurs environnements et chaque environnement de plusieurs systèmes correspondants aux différents composants de la solution.

Les environnements installés par les équipes techniques d'Indra



et celles de la DGI sont :

- Le Bac à sable .
- L'environnement de développement et de qualification.
- Installation et configuration des serveurs physiques de la plateforme de développement, création et maintenance des machines virtuelles.
- Installation et configuration de l'outil de sauvegarde vData Protector de VMware.
- Réalisation des sauvegardes et restauration.
- Déploiement de la solution antivirus Kaspersky Endpoint Security v10.
- Mise en place d'un serveur de contrôleur du domaine et du serveur Microsoft Update Wsus.
- Maintenance de la plateforme et support à l'équipe projet
- Installation de SGF (système de gestion de la fiscalité) pour tester avec la base de données.
- Elaboration de la partie technique du cahier des charges relatif à la mise à jour de la plateforme de développement en secours à la plateforme existante qui ne répond plus au besoin de paramétrage.
- Tenue et programmation de trente deux(32) ateliers avec les constructeurs pour l'équipement du futur « Centre de Calcul de la DGI. »
- Audit des installations réseaux et matériel informatique du CDI El Harrach.

Par ailleurs, une surveillance quotidienne des systèmes à l'aide de Solution manager est effectuée dans le cadre du transfert de compétence.

Dans la perspective d'un déploiement d'un premier site pilote, la mise en place d'une plateforme de développement et de production s'impose et est en cours d'études et d'examen par la commission des marchés compétente.

Aspects fonctionnels

Les actions récentes en matière fonctionnelle sont axées sur la prise en compte de toutes les fonctionnalités et impôts nécessaires au lancement et au fonctionnement d'un centre des impôts CDI, puisqu'il est question de procéder au démarrage d'un site pilote type CDI.

Toutes les fonctionnalités et impôts validés par la DGI ont été traités :

- Plan comptable NCT

- Répartition TAP par commune en phase d'ajustement
- Encaissement par divers modes (chèque, virement, espèces..)
- Modèle organisationnel de la DGI codifié pour la solution cible SAP
- Migration des données et procédures de reprise
- KPI opérationnels (mise en place des tableaux de bord) arrêtés conformément à la stratégie de la DGI
- Référentiel des adresses
- Prise en compte de la TVA dans la solution par taux et mise en place pour la solution d'une nouvelle déclaration G50 (assiette liquidation, crédit de TVA, contrôle formel)
- Reste en construction les pénalités et les avantages fiscaux
- IRG salaire prise en compte dans la nouvelle déclaration G50
- Travaux sur les interfaces en cours, nécessitent la mise en place d'une plateforme après validation des protocoles d'accord entre les institutions et administrations publiques.
- Scénarios de déploiement et de tests (en cours) avec toutes les équipes chargées des sept (07) macro-processus.
- Fichiers importateurs et exportateurs intégrés au système (solution cible SAP)
- Exploitation des données de l'ONS et du Cadastre National .

Aussi est-il important de faire savoir que le souci majeur de la DGI est d'instaurer un accompagnement de tous les acteurs qui vont permettre le changement vers la modernisation et réussir ce pari difficile.

Le plan de conduite du changement élaboré par Kurt Salmon est en cours d'étude par le groupe «Conduite du changement et formation» en présence du chef de l'AMOA (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage).

Par contre, la mise en œuvre du plan de conduite du changement nécessite la mise en place de fiches de poste dont le modèle est en cours de réflexion et d'élaboration pour enfin confectionner une matrice d'impact et matrice des utilisateurs. La DRPC sera un acteur déterminant dans cette délicate phase.

La DRPC élabore un plan de communication et va suivre la conduite du changement en collaboration avec l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, qui est chargée d'assister la DGI en matière



de conduite du changement par l'élaboration de bilans post mise en œuvre .

Une nouvelle stratégie de déploiement est en cours de réflexion au niveau de la DGI mais nécessite quelques réaménagements contractuels.

La mise en œuvre de cette stratégie a pour but d'accélérer la remontée du rendement fiscal plus tôt que prévu contractuellement.

- Les résultats attendus de ce «système fiscal», sont de produire une remontée du rendement fiscal «hors hydrocarbures d'au moins 1 à 2% par an pour atteindre, au terme de dix ans, une moyenne égale à celle des pays de même niveau de développement».

- Priorité en termes de prise en charge accordée aux grandes entreprises gérées par la DGE (24,5% du PIB).

- Actions de la DGI envers les petites et moyennes entreprises et professions libérales gérées par les CDI (8,7% PIB).

- Spécialisations des CPI dans la gestion de la population fiscale, de type «forfaitaire» (1,8% PIB).

- Inspections spécialisées dans les secteurs de l'immobilier, l'agriculture, les métaux précieux, les tabacs et les alcools.

Il est attendu, grâce au service de qualité, une accentuation du civisme fiscal. Cela se traduira par un recul perceptible de l'évasion et de la fraude fiscales et de l'économie informelle qui représente un fléau pour l'Algérie.

Vue globale sur l'avancement de la formation

Formation des groupes fonctionnels (Utilisateurs Clés)

Groupe Cible		Nbre Utilisateurs	
Utilisateurs Clés	Utilisateurs Clés Gérer l'Assiette et Liquidier	5	50%
	Utilisateur Clés Encaisser et Recouvrement	5	50%
	Utilisateurs Clés Accueil et relations avec le contribuable	5	100%
	Utilisateurs Clés Gérer le Dossiers des Contribuables	5	67%
	Utilisateurs Clés Piloter	5	50%
	Utilisateurs Clés Contrôler	5	50%
	Utilisateurs Clés Recours et les Contentieux	2	0%
	Utilisateurs Clés Fonctionnalité Complémentaire	2	100%
	Nombre d'agents à Former	34	

Vue globale sur l'avancement de la formation

Formation des administrateurs techniques

Groupe Cible		Nbre Utilisateurs	
Administrateurs Techniques	Technicien Réseaux	5	100%
	Technicien Administration SAP	6	100%
	Technicien Développement ABAP	6	100%
	Technicien des Environnements	5	100%
	Technicien Interfaces	2	100%
	Technicien Migration Reprise de données	5	100%
	Technicien Recette et Déploiement	4	100%
	Nombre d'agents à Former	33	

DIVERSIFICATION DES SERVICES EN LIGNE EN FAVEUR DES CONTRIBUABLES

Parallèlement à l'évolution des TIC, de nouveaux besoins de la part des utilisateurs ont vu le jour, notamment en termes de réactivité et de d'accessibilité aux informations.

Dans cette optique, l'administration fiscale s'est attelée à répondre aux nouveaux besoins de communication par la multiplication des voies d'accès aux informations à travers l'internet.

POUR UN SITE WEB DE QUALITE

Devenu un outil incontournable de communication et d'information, le site contribue à valoriser l'activité de la DGI et à faciliter les interactions avec les usagers.



Le site internet de la DGI a fait l'objet depuis sa création en 2001 de plusieurs refontes qui lui ont permis de répondre, au fur et à mesure, aux attentes de ses utilisateurs en tant que source de données fiscales pertinentes et à jour.

Ainsi, dans l'objectif de l'amélioration continue et en vue d'offrir des nouveaux services aux utilisateurs du site, la DGI a lancé une nouvelle version du site en 2014 permettant l'élargissement des cibles et l'accroissement de sa visibilité à renforcer le volet interactif des services à distance.

Ainsi, tout un éventail d'informations fiscales, de nouveaux services électroniques et de nouvelles fonctionnalités est proposé aux utilisateurs.

Le site leur offre :

Plus de réactivité

L'actualité fiscale est mise en ligne régulièrement. Les contribuables sont pleinement informés à travers les nouveautés fiscales et les communiqués de presse diffusés (ex : vente de la vignette automobile, publication de la loi de finances...).

Un contenu informationnel riche

Le site offre de manière structurée un contenu informationnel riche et varié comportant :

- rubriques personnalisées clairement identifiables sur la page d'accueil destinées aux particuliers, professionnels et les avantages fiscaux qui leur sont accordés.
- Textes législatifs et réglementaires (conventions fiscales, lois de finances, codes fiscaux, textes réglementaires fiscaux, circulaires et instructions).

- Supports documentaires (guides fiscaux, brochures, bulletins d'information fiscale et lettres de la DGI)
- Organisation et missions de la DGI (structures centrales et extérieures).

Des services électroniques

- **Abonnement à la Lettre de la DGI (newsletter)** : Système de diffusion de la Lettre de la DGI périodiquement aux abonnés ;
- **Calendrier fiscal interactif** : procédé très utile pour rappeler aux contribuables leurs obligations fiscales.
- **Téléchargement des imprimés remplissables** : Ce service met à la disposition des contribuables une série d'imprimés donnant la main à un remplissage des données avec la possibilité de les télécharger et de les imprimer.
- **Géolocalisation des services de la DGI** : Ce service fournit les coordonnées de toutes les structures de la DGI : adresses et numéros de téléphones et Fax. Il permet aussi à l'application grâce à google map de définir les itinéraires pour se rendre aux services de la DGI.

Un espace d'échange

- **Contact DGI** : Une boîte de contact (contact_dgi@mf.gov.dz) est proposée au public. En y accédant, les internautes peuvent, à distance, poser des questions d'ordre fiscal pour obtenir des renseignements et informations sur leurs préoccupations fiscales dans un délai maximum de trois (03) jours.

- **Boîte à doléances** : Le site se veut aussi être un outil d'écoute. A cet effet, un espace doléances est disponible sur le site (doléances@mf.gov.dz) dont l'objectif est de permettre aux internautes d'entrer en contact avec la DGI en envoyant leurs doléances, propositions ou dénonciations.

- **Réseaux sociaux** : La DGI est présente sur les réseaux sociaux depuis le 23 septembre 2014. Cette présence répond au besoin de disposer d'un outil de communication devenu la source principale d'information d'un grand public.

La DGI dispose actuellement de trois pages sur les réseaux sociaux : facebook, twitter et google+ grâce auxquelles sont diffusées et publiées toutes les informations concernant la DGI (actualités, communiqués, concours, événements majeurs de la DGI...) .

- **Enquêtes et sondage d'opinion en ligne** : Les enquêtes et sondages d'opinion en ligne sur le site constituent pour l'administration fiscale un moyen de recueillir les avis du public sur des sujets bien précis afin de prendre les mesures nécessaires.

La DGI a lancé en 2015 à travers le site une enquête relative à la qualité de service au niveau des nouvelles structures (DGE et CDI).



LÉGIS-FISCAL

TRAITEMENT FISCAL DES OPERATIONS D'IMPORTATION DE SERVICES SUR SUPPORTS PHYSIQUES

Conformément à la note n°620 MF/DGI/DLRF/SDL/2014 du 20 juillet 2014 relative au traitement fiscal des opérations d'importation de services sur supports numériques, lesdites opérations sont considérées comme étant des importations de services portant à la fois sur un bien (support physique), en signalant que ce support peut être remplacé par un simple téléchargement via internet et un service consistant en le droit d'utilisation des données ou autres informations contenues dans le support physique .

De ce fait, elles sont soumises à la taxe de domiciliation bancaire au taux de 3%, applicable sur le montant global de l'opération. Les banques et établissements financiers doivent exiger, lors de l'ouverture du dossier de transfert de fonds à l'étranger pour ce type d'opérations, l'attestation de domiciliation bancaire justifiant le paiement de la taxe au taux de 3% et l'attestation de transfert de fonds, justifiant le paiement des impositions prévues par la législation fiscale auxquelles sont soumises ces opérations.

NOS RELATIONS PUBLIQUES

ORGANISATION DE SÉMINAIRES DANS LE CADRE DE LA COOPÉRATION DGI-DGFIP

Dans le cadre de la coopération entre la Direction Générale des Impôts algérienne et la Direction Générale des Finances Publiques française, une série de séminaires ont été organisés et animés par des experts de la DGFIP.

Le calendrier de ces rencontres s'est déroulé comme suit :

- En date des 19 et 20 avril 2015, un séminaire ayant pour thème « La protection des agents », animé par M. Serge Desclaux et M^{me} Joëlle GRAFF,

a été organisé au profit des vérificateurs de l'IGSF et des cadres des ressources humaines de l'administration fiscale.

- En date du 19 au 21 mai 2015, un séminaire ayant pour thème « Le contrôle des comptabilités informatisées », animé par M. DIDIER Valentin et M^{me} Sylvie Menard, a été organisé au profit des cadres de la DRV, SRV et de la DGE.

- En date des 9 et 10 juin 2015, un séminaire ayant pour thème « la déontologie » animé par Mesdames,

Joëlle PERRODEAU et Véronique GOIZIN-LE GARREC, a été organisé au profit des cadres de l'administration centrale et des vérificateurs des IRSF.

- En date des 15 et 16 septembre 2015, un séminaire ayant pour thème « Abus de droit » animé par Messieurs Yves CHOGON et Olivier STEFANINI, a été organisé au profit des cadres de l'administration centrale.

RENCONTRES ORGANISÉES PAR LES SERVICES EXTÉRIEURS

La DIW de Mostaganem a participé en date du 10/09/2015, à une journée d'information sur les dispositions de la loi de finances complémentaire pour 2015, organisée sous l'égide de la chambre de commerce DAHRA de Mostaganem.

La DIW de Médéa a participé en date du 10/09/2015, à une journée d'information sur les dispositions de la loi de finances complémentaire pour 2015 organisée par

de la chambre de commerce et d'industrie du Titteri de Médéa.

La DIW de Bumerdes a organisé :

- En date du 14/09/2015, une rencontre ayant pour thème le programme de conformité fiscale volontaire, au profit des commerçants, industriels et artisans algériens.

- En date du 17/09/2015, une rencontre sur les avantages fiscaux, au

profit des promoteurs et autres agents économiques exerçant des activités nécessitant l'emploi de main d'oeuvre.

La DIW de Naâma a participé :

- En date du 17/09/2015, à une journée d'information sur la loi de finances complémentaire pour 2015 et le programme de conformité fiscale volontaire, organisée par la chambre de commerce et des banques de Naâma.

– En date du 07/10/2015, à une émission radiophonique sur la loi de finances complémentaire pour 2015 et le programme de conformité fiscale volontaire.

La DIW de Ghardaia a participé en date du 17/09/2015, à une journée

d'information sur la loi de finances complémentaire pour 2015, et le programme de conformité fiscale, organisée sous l'égide de la chambre de commerce de Ghardaia .

La DIW Rouiba a organisé en date du

17/11/2015, une rencontre portant sur les aspects liés à la gestion des dossiers des contribuables ainsi que les différentes conditions d'accueil de ces derniers au profit des représentants des commerçants et artisans.



REVUE STATISTIQUE

Audience du site web de la DGI

Les derniers chiffres recueillis concernant la fréquentation du nouveau site web de la DGI durant la période allant du mois d'octobre 2014 jusqu'au 31 décembre 2015 font ressortir :

- Un trend haussier du nombre de visites, plus de 1 500 visiteurs par jour
- Plus de 505.608 visiteurs
- 1.919.948 pages vues
- 88% des visiteurs sont des nationaux
- 86% des visites durent entre 0 et 10 minutes
- 87,31% des visiteurs qui utilisent les ordinateurs de bureau pour accéder au site
- Le nombre de pays d'où se connectent les utilisateurs du site est de 158
- Google Chrome est le navigateur le plus utilisé par les visiteurs avec un taux de 57,54%



**Ministère des Finances
Direction Générale des Impôts
Direction des Relations Publiques et de
la Communication**

Immeuble Ahmed-Francis, cité Malki, Ben Aknoun, Alger
Tél :021 59 51 51
Postes :36 11-36 14
Fax : 021 59 53 47

DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Abderahmane RAOUYA
(DIRECTEUR GENERAL DES IMPOTS)

COMITE DE REDACTION :
Brahim BENALI
(Directeur des Relations Publiques et de la Communication),
S. Bouciouf, Chef de bureau.
H. MAIZ, Chef de bureau.
R. SAHRAOUI, Traducteur.

من اجل نظام معلوماتي ناجح

◆ الجوانب العملية :

تمحورت الإجراءات الحديثة في المجال العملي حول الأخذ بعين الاعتبار لجميع الوظائف والضرائب الضرورية لانطلاق وسير مركز الضرائب بما أن الأمر يتعلق بالشروع في انطلاق موقع نموذجي لصنف مركز الضرائب.

تم معالجة جميع الوظائف والضرائب المصادق عليها من طرف المديرية العامة للضرائب :

- مخطط المحاسبة NCT ؛
- توزيع الرسم على النشاط المهني لكل بلدية في مرحلة التعديل ؛
- تحصيل بمختلف الكيفيات (صك، دفع حساب، نقد...)

- نموذج تنظيمي للمديرية العامة للضرائب مقنن بالنسبة للتطبيق الهدف SAP ؛
- ترحيل المعطيات والإجراءات ؛
- تحديد المؤشرات الرئيسية للأداء الوظيفي «KPI» (وضع لوحة المراقبة) طبقا لإستراتيجية المديرية العامة للضرائب ؛
- مرجعية العناوين ؛

- الأخذ بعين الاعتبار في التطبيق للرسم على القيمة المضافة حسب كل نسبة ووضع للتطبيق تصريح جديد G50 (وعاء التصفية، قرض الرسم على القيمة المضافة، الرقابة الرسمية) ؛

- يبقى في طور الإنشاء الغرامات والامتيازات الجبائية ؛

- الأخذ بعين الاعتبار للضريبة على الدخل الإجمالي للأجراء في التصريح الجديد G50 ؛

- تتطلب الأشغال على الواجهات الجارية وضع قاعدة بعد المصادقة على مذكرات تفاهم بين المؤسسات والإدارة العمومية

- سيناريوهات النشر والاختبارات (الجارية) مع جميع الفرق المكلفة بالمناهج الكبرى السبعة (7) ؛

- بطاقات المستوردين والمصدرين المدمجة في النظام (تطبيق هدف SAP) ؛
- استغلال معطيات الديوان الوطني للإحصائيات ومسح الأراضي.

- تنصيب الأنظمة : يتشكل نظام المظهر من عدة بيئات وكل بيئة ناتجة عن عدة أنظمة تتوافق مع مختلف المكونات التطبيقية .

- البيئات التي وضعتها الفرق التقنية للشركة الاسبانية «إندرا» والفرق التابعة للمديرية العامة للضرائب هي كما يلي :

- فضاء المعطيات ؛
- بيئة التطوير والتأهيل ؛

- وضع وتنصيب نظام تسير قواعد بيانات البيئة وخلق الآلات الافتراضية وصيانتها ؛

- وضع وتنصيب أداة النسخ الاحتياطي « Vdata Ptotector » لـ : « VMware » ؛

- إنجاز النسخ الاحتياطي والاستعادة ؛

- نشر تطبيق الحماية من الفيروسات كاسبارسكي « Kaspersky Endpoint Security v10 »

- وضع نظام تسير مراقبة المجال ونظام تسير ميكروسوفت « Microsoft Update Wsus »

- صيانة قاعدة البيانات ودعم لفريق المشروع ؛

- تنصيب نظام التسيير الجبائي (SGF) لاختباره مع قاعدة البيانات ؛

- إعداد الجزء التقني من دفتر الشروط المتعلق بتحديث قاعدة بيانات التطوير لإنفاذ قاعدة البيانات المتواجدة التي لم تعد تستجيب للضبط ؛

- مسك وبرمجة اثنان وثلاثين (32) ورشة مع المصممين لتجهيزات المستقبل «مركز حساب المديرية العامة للضرائب» ؛

- التدقيق في تنصيبات الشبكات وعتاد الإعلام الآلي لمركز الضرائب للحراش.

- على صعيد آخر، تم إجراء مراقبة يومية للأنظمة بمساعدة تسيير التطبيق في إطار نقل الكفاءة.

في إطار عملية نشر موقع أولي نموذجي، وجب وضع قاعدة تطوير وإنتاج وهي قيد الدراسة والمراجعة من طرف لجنة الصفقات المختصة

باشرت المديرية العامة للضرائب على وضع حيز التنفيذ «النظام المعلوماتي الجبائي» الذي هو في طور التجسيد، حيث شهد المشروع إعادة الانطلاق في مرحلة التأطير بتاريخ 29 جانفي 2013.

عرفت مرحلة التقارب التي انطلقت في 22 جوان 2014 نوعا من التأخر بسبب تعقيد هذه المرحلة أين تم الأخذ بعين الاعتبار لجميع المناهج الكبرى المتضمنة في المشروع.

لقد تمت المصادقة من طرف لجنة القيادة على جميع التسليمات المحددة في مرحلة التقارب :

- المخطط العام للتكوين 2D2 ؛

- إستراتيجية التنصيب 2D3 ؛

- تقرير النشاط الشهري 2D4 ؛

- تحليل الثغرات، مخطط الاختبار، تصميم نظام 2D1 V2 (وثيقة عملية بتاريخ 03 أوت 2015).

تم الانتهاء من إعداد الحصة 2 المتعلقة بالتقارب بعد عمل تنسيقي طويل قام به فريق المشروع التابع للمديرية العامة للضرائب والمكون من إطارات الإدارة المركزية والمصالح اللامركزية للمديرية الجهوية للضرائب للجزائر. يعتمد المرور إلى الحصة 2 و3 على تسليم نهائي لـ «2D1 V2» والذي من شأنه أن يسمح بتنفيذ الحصة 3 التي تتناول «الضبط والتطورات الخاصة».

يعكف فريق مشروع المديرية العامة للضرائب حاليا على العمل مع خبراء الشركة الاسبانية «إندرا» حيث يتكفل كل فريق بالجزء الذي يخصه من خلال منهاج «الوظيفة» مع نفس الشيء بالنسبة للورشات الخمس الأخرى (إدارة النظام، الشبكات، التأهيل/الأمن، تسيير البيئات، تسيير المنشآت القاعدية).

جوانب المشروع :

◆ الجوانب التقنية :

يحرز الفريق التقني لمشروع «النظام المعلوماتي الجبائي» تقدما وقد أخذ على عاتقه الجوانب ذات الصلة بتنفيذ البيئات.

نشرة المديرية العامة للضرائب

رقم: 81- 2015

نشرة شهرية للمديرية العامة للضرائب

النظام المعلوماتي : ركيزة أساسية لعصرنة المديرية العامة للضرائب

افتتاحية

الجديدة للمعلومات والاتصال كأداة عمل وتقارب بين الإدارة الجبائية ومحيطها. تلعب هذه التكنولوجيات دورا ضروريا في هذا الانتقال.

على ضوء التجارب السابقة في هذا المجال، لا تحتاج مساهمة هذا النظام بالنسبة للفاعلين الاقتصاديين إلى إثبات.

وعلى الرغم من تعقيد وضع حيز التنفيذ لمشروع النظام المعلوماتي، تعمل المديرية العامة للضرائب على تعبئة جميع الوسائل المناسبة بهدف السماح بتحقيق الهدف المنشود.

يمثل تجسيد الإدارة الالكترونية بالنسبة للمديرية العامة للضرائب رهان كبير. وفي هذا الصدد، فهي مدعوة إلى مضاعفة جهودها على نطاق واسع وإثبات فعاليتها وكفاءتها لتكون في مستوى التحديات المرفوعة.

ع. روية/ م.ع.ض

باعتبارها طرف معني في القطاع المالي، باشرت إدارة الضرائب في ورشة للعصرنة على نطاق واسع تهدف إلى إعادة هيكلة مصالحها وتبسيط إجراءاتها وتحسين أدائها.

تظهر جليا الأهمية الكبرى لبرنامج عصرنة الإدارة الجبائية على ضوء التوقعات المتنامية لمجموع مستعمليها وكذا موظفيها.

وعلى هذا الصعيد، وضعت المديرية العامة للضرائب تنفيذ نظام معلوماتي ناجع كأحد أولوياتها الأساسية بالاعتماد على تكنولوجيات مبتكرة والارتكاز على إجراءات مبسطة من شأنها أن تسمح بتحسين الفعالية والشفافية ونوعية خدماتها.

يتم توجيه إستراتيجيتها في هذا المجال بأهداف واضحة تتمحور حول رقمنة جميع العمليات الجبائية وكذا التشغيل الآلي الشامل لجميع إجراءات معالجة المعطيات ذات الصلة بفرض الضريبة والتحصيل والرقابة والمنازعات. تسعى المديرية العامة للضرائب من خلال هذا المشروع إلى إنشاء إدارة إلكترونية تركز على استعمال التقنيات